



L'Association suisse de l'arbitrage (ASA)

avec le grand regret d'annoncer le décès du

Professeur Pierre LALIVE d'EPINAY

*membre fondateur, ancien président et président d'honneur de l'ASA;
fondateur, président du conseil de direction
et ancien rédacteur-en-chef dévoué du Bulletin ASA.*

L'ASA exprime sa profonde sympathie et ses plus vives condoléances à la famille en deuil. Dévoué à la cause de l'arbitrage international, le Professeur Lalive fut désigné par le Conseil fédéral en 1973 comme l'un des sept experts chargés d'élaborer la nouvelle Loi fédérale de droit international privé de 1987 aujourd'hui en vigueur. Il a, par son intelligence et sa clairvoyance, ses travaux académiques, et ses qualités humaines et professionnelles, apporté une contribution inestimable à la réputation internationale de la Suisse en tant que centre d'arbitrage. Des générations d'avocats, et les membres de l'ASA en particulier, lui en seront reconnaissants à jamais.

Pour la cérémonie commémorative, prière de se référer à l'avis de la famille.

Pour le Comité

Elliott Geisinger

Président

Alexander McLin

Directeur exécutif